

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE DISTRIBUTION D'INTRANTS ET
MATERIELS AGRICOLE » en abrégé « SIDIMA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
DISTRIBUTION D'INTRANTS ET MATERIELS AGRICOLE » en
abrégé « SIDIMA »

Objet : Distribution d'intrants agricole, matériels
agricoles, Import/Export, Représentation de sociétés
extérieur, Investissements immobilisations, Prestations
diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOUAME ANDERSON SIMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06677 du 24/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83059/GTCA/RC/2023 du 24/11/2023

